

## Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

---

**2 mars 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 2 mars 2015, à laquelle étaient présents:

M. Guy Gauthier, conseiller  
Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Mme Suzan Lecours, conseillère  
M. Richard Pedneault, conseiller  
M. Claude Riverin, conseiller

Était absente : Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

8 citoyens (nes) présents.

**50 02-03-2015 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution 50-2015**

Mme Annie Girard propose, appuyée par Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert, de plus le point K (Appui «Mouvement touche pas à ma région») est retiré.

**51 02-03-2015 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015**  
**Résolution 51-2015**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

**Dépôt de la liste des comptes payés 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en février 2015.**

**Dépôt de la liste des revenus reçus 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en février 2015.**

**7) Correspondance**

- Une lettre de remerciements de la Maison Notre-Dame pour la participation de 100 \$;
- Une demande d'appui financier de Récif 02 pour l'organisation de la Marche mondiale des femmes 2015;
- Une lettre de Mme Rachelle Simard responsable de la bibliothèque nous informant qu'elle sera absente du 18 avril au 5 mai 2015;
- Une lettre de Mme Rachelle Simard exprimant son opinion sur les congés des membres du Conseil;

- Une lettre de Mme Marielle Couture, idées pour avoir un meilleur réseau de communications d'urgence;

*Rapport de l'inspecteur* **9a)** Le rapport de l'inspecteur pour le mois de février 2015 est déposé au  
*Février 2015* Conseil.

**52 02-03-2015 9b) Paiement de la facture de la Coop forestière, travaux effectués dans le cadre du programme de développement régional forestier (PDRF) au montant de 25 306,15 \$**  
**Résolution 52-2015**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement à la Coop forestière pour le PDRF au montant indiqué ci-dessus.

**53 02-03-2015 9c) Proclamation du mois d'avril, mois de la Jonquille pour la Société canadienne du cancer**  
**Résolution 53-2015**

- CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;
- CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;
- CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, Mme Annie Girard propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**54 02-03-2015 9d) *Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes 68 860,39 \$ avec la subvention du MTQ au montant de 10 000 \$***  
***Résolution 54-2015***

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**55 02-03-2015 9e) *Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes 68 860,39 \$ avec la subvention du MTQ au montant de 25 000 \$***  
***Résolution 55-2015***

M. Guy Gauthier propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes pour un montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues de la Montagne et de la Descente-des-Femmes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**56 02-03-2015 9f) *Recommandations de la SDECT vs demandes d'aide financière des organismes***  
***Résolution 56-2015***

➤ Considérant que le Conseil municipal a confié la gestion et l'analyse des projets présentés par les organismes à la SDECT;

➤ Considérant que les organismes avaient jusqu'au 15 janvier 2015 pour soumettre leurs demandes;

- Considérant que 7 organismes ont déposé différents projets dans le délai prescrit;
- Considérant que le C. A. de la SDECT a fait parvenir au Conseil la liste des projets avec les recommandations financières;
- Considérant que le Conseil approuve la majorité des projets recommandés, sauf exception pour le matériel de cirque présenté par l'Art Salé;
- Considérant que le projet proposé conjointement par la bibliothèque et la Fadoq n'est pas tout à fait complété;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter les recommandations de la SDECT pour 6 organismes, tel que présenté ci-dessous :

Organisme	Demande	Recommandé	Fonds
<b>Club de l'âge d'or</b>			
Activités diverses	3 000 \$	3 000 \$	Aide aux communautés Résol. 42-2015
<b>L'Art Salé</b>			
Soirée rencontre	850 \$	850 \$	Politique nationale ruralité
Funérailles des beaux jours	2 000 \$	1 000 \$	Politique nationale ruralité
Sasquatch	5 000 \$	1 500 \$	Aide aux communautés (Résol. 42-2015)
<b>Bibliothèque</b>			
Ciné-Club	3 677 \$	3 677 \$	Péribonka
<b>Corporation nautique</b>			
Passerelle pour plongeurs	6 003 \$	6 000 \$	Péribonka
<b>Association sportive</b>			
Grillage métallique	700 \$	700 \$	Aide aux communautés
Tournoi de volley-ball et soirée dansante en juillet	1 000 \$	1 000 \$	Aide aux communautés
<b>SDECT</b>			
Festival des Artisans	10 000 \$	10 000 \$	Politique nationale ruralité
Carte touristique	3 244 \$	3 244 \$	Péribonka
<b>Total</b>	<b>40 974 \$</b>	<b>36 471 \$</b>	

57 02-03-2015 9f) *Adoption du règlement 254-2015 amendement au règlement de zonage 95-1992, pour créer la zone 17A-1  
Résolution 57-2015*

- Considérant que le Conseil a suivi toutes les étapes du processus pour la

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

modification de la réglementation d'urbanisme afin de créer la zone 17A-1;

- Considérant que le service d'urbanisme de la MRC du Fjord a examiné le projet de règlement et qu'aucune correction n'a été demandée;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Guy Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 254-2015 tel que présenté. Celui-ci devra recevoir l'approbation du Conseil de la MRC du Fjord avant d'entrer en vigueur.

**58 02-03-2015 9g) *Présentation d'une demande d'aide financière dans le Fonds Péribonka pour la coordination du bureau d'information touristique (7 500 \$)*  
*Résolution 58-2015***

- Considérant que Mme Nathalie Simard, agente de développement coordonnera le bureau d'information touristique pendant la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 12 octobre 2105;
- Considérant qu'un fonds spécial de la Péribonka peut être utilisé afin de contribuer aux dépenses engagées par cette coordination;

Pour ces motifs, M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le Fonds Péribonka pour la coordination du bureau d'information touristique. Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer ladite demande.

**59 02-03-2015 9h) *Présentation d'une demande d'aide financière dans la Fonds Péribonka pour la coordination de la 9<sup>e</sup> édition du Festival des Artisans*  
*Résolution 59-2015***

- Considérant que Mme Nathalie Simard, agente de développement coordonnera la 9<sup>e</sup> édition du Festival des Artisans en septembre 2015;
- Considérant qu'un fonds spécial de la Péribonka peut être utilisé afin de contribuer aux dépenses engagées par cette coordination;

Pour ces motifs, M. Guy Gauthier propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière dans le Fonds Péribonka pour la coordination de la 9<sup>e</sup> édition du Festival des artisans. Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer ladite demande.

**60 02-03-2015 9i) *Autorisation du Carnaval Sasquatch sur le terrain de la Municipalité 28 février au 7 mars 2105 et parade au flambeau le samedi 7 mars*  
*Résolution 60-2015***

M. Guy Gauthier propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser l'organisme l'Art Salé à tenir un Carnaval sur le terrain de la Municipalité ainsi que sa parade au flambeau dans les rues (à partir du 328 rue du Quai jusqu'au 220, puis à gauche sur la rue de la

Descente-des-Femmes jusqu'au chalet des Loisirs situé au numéro civique 124).

**61 02-03-2015 9j) Soumissions conversion du réseau d'éclairage en DEL  
Résolution 61-2015**

- Considérant que lors de la séance tenue le 2 février 2015 le Conseil a autorisé Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitations pour la conversion du réseau d'éclairage en DEL;
- Considérant que les entreprises devaient présentées deux options, soit l'équivalent de 100 watts HPS pour l'option 1 et de l'équivalent de 150 watts HPS pour l'option 2;
- Considérant que 4 entreprises ont été invitées et que 2 ont répondu à l'appel d'offres, soit :

	<i>Option 1</i>	<i>Option 2</i>
Valmo électrique	14 833,51 \$	23 963,26 \$
Ent. Bélanger et Tremblay	12 308,07 \$	21 764,27 \$

- Considérant qu'après l'analyse des soumissions la plus basse n'est pas conforme et doit donc être rejetée;
- Considérant que la soumission de Valmo électrique respecte le budget prévu;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Valmo électrique , option 1 pour la conversion du réseau d'éclairage de la Municipalité, soit 47 luminaires.

**62 02-03-2015 9l) Demande d'appui de l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC) visant la construction d'infrastructures de télécommunication pour Internet à large bande par la technologie cellulaire 4G (HSPA et LTE)  
Résolution 62-2015**

- CONSIDÉRANT QUE L'AIDE-TIC, en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les MRC, Développement économique Canada (DEC) et Bell Mobilité, a développé un plan de déploiement de quinze (15) tours de télécommunication pour Internet à large bande par la technologie cellulaire 4G (HSPA et LTE) sur les zones rurales du Saguenay-Lac--Saint-Jean et de ses voies d'accès et ce, jusqu'aux limites territoriales régionales;
- CONSIDÉRANT QU'une demande de 2.3 millions de dollars a été acheminée à Industrie Canada dans le cadre du programme



« Canada Branché », en vue d'augmenter la couverture d'Internet à large bande sur le territoire rural mal desservi sur onze (11) de ces sites;

- CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord du Saguenay, la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, nos populations et nos entreprises sont visées globalement par ce déploiement à caractère régional;
- CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les compétences municipales (LCM), les dispositions accordent aux municipalités des pouvoirs leur permettant de répondre aux besoins municipaux, divers et évolutifs, dans l'intérêt de leur population, étant entendu que lesdites dispositions ne doivent pas s'interpréter de façon littérale ou restrictive;
- CONSIDÉRANT QUE l'AIDE-TIC, qui est un organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi des compagnies du Québec, requiert un appui de toutes les municipalités locales et MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- CONSIDÉRANT QUE ledit projet vise à installer des équipements de distribution d'un système communautaire de télécommunication et que l'AIDE-TIC offre ainsi aux entreprises bénéficiaires qui sont situées sur le territoire de la région 02 un soutien technique essentiel à la réalisation du projet;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'assurer une meilleure sécurité de la population qui n'est pas encore couverte par la téléphonie cellulaire, en plus de permettre notamment à des travailleurs autonomes de s'installer dans des secteurs situés à l'extérieur des villes et des noyaux villageois;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord appuie l'AIDE-TIC dans le cadre du programme « Canada Branché » afin d'obtenir une participation financière de 2.3 millions de dollars auprès d'industrie Canada et de compléter sa recherche de financement

de toutes autres instances gouvernementales, tant fédérale que provinciale, jugée nécessaire en vue de réaliser le projet.

**Avis de motion** 9m) M. Claude Riverin, conseiller donne avis que lors d'une séance  
**Règlement 256-2015** subséquente il sera question de l'adoption du règlement 256-2015

concernant un amendement au règlement 188-2008 sur la conformité des installations septiques afin de modifier l'article 5.

**Avis de motion** 9n) Mme Annie Girard, conseillère donne avis que lors d'une séance  
**Règlement 257-2015** subséquente il sera question de l'adoption du règlement 257-2015 fixant une tarification pour l'utilisation des installations du quai incluant la rampe de mise à l'eau.

**63 02-03-2015** 9o) **Adoption du rapport d'activités 2014 du service incendie**  
**Résolution 63-2014**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités du service incendie déposé par Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière. Il y est mentionné qu'il y a beaucoup de travail à faire à tous les niveaux, que notre service incendie est en pleine restructuration et qu'il faut inévitablement conclure une entente avec la Municipalité de Saint-Fulgence. Les discussions vont bon train et l'entente finale devrait être signée d'ici la fin du mois de mars 2015.

**64 02-03-2015** 9p) **Adoption du plan d'action MADA**  
**Résolution 64-2015**

- Considérant que Mme Guillaîne Dubois, chargée de projet pour la démarche MADA de la MRC du Fjord et Mme Nathalie Simard, agente de développement de notre Municipalité ont présenté aux membres du Conseil lors de la séance plénière, le plan d'action pour la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;
- Considérant que les membres du Conseil n'ont aucune correction ou modification à y apporter;

Pour ces motifs, M. Guy Gauthier propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action tel que rédigé et présenté.

**65 02-03-2015** 9q) **Achat d'îlots de recyclage pour les endroits publics**  
**Résolution 65-2015**

- Considérant que lors d'une rencontre des directeurs généraux de la MRC du Fjord Mme Nathalie Dubé, chargée de projet à la MRC a présenté le bilan 2013-2014 de la gestion des matières résiduelles;
- Considérant que ce bilan fait état qu'il y aurait lieu d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de chacune des municipalités de la MRC;
- Considérant que le recyclage coûte 5 fois moins cher que l'enfouissement;
- Considérant que les municipalités reçoivent des compensations pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la



valorisation de matières résiduelles remises par Recyc-Québec;

- Considérant qu'une subvention de l'ordre de 70%/ îlot est disponible par le biais de la Table de récupération hors foyers (TRHF) et qu'il y aurait lieu d'installer de tels îlots dans tous les endroits publics afin d'augmenter la performance de la municipalité et par le fait même recevoir de plus importantes redevances de Recyc-Québec;
- Considérant qu'une quantité de 12 îlots serait nécessaire pour couvrir tous les endroits publics;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à acheter 12 îlots de recyclage et participer à l'achat avec le regroupement de la MRC afin de bénéficier de meilleurs prix.

**66 02-03-2015 9r) Achat de billets au Club Rotary pour l'activité bénéfice à 65\$  
Résolution 66-2015**

M. Richard Pedneault propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'acheter 2 billets à 65\$ au Club Rotary en guise de participation à son activité de financement.

**67 02-03-2015 11) Levée de la séance  
Résolution 67-2015**

M. Richard Pedneault propose de lever la présente à 20 h 10.

\_\_\_\_\_  
Mme Maryse Girard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Laurent Thibeault, maire